

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
E5 CHOIX TECHNIQUES**

Intitulé : Gestion des milieux naturels et de la faune

Durée : 150 minutes

Matériel(s) et Document(s) Autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte **12** pages

SUJET

L'arbre au service de la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité

Dans le sud-ouest du département de la Charente sur le bassin versant amont de la rivière « le Trèfle », la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire s'est engagée depuis 2010 à préserver sa ressource en eau et du même fait la biodiversité d'un site Natura 2000 par le biais de la démarche Re-Sources. La commune et les acteurs associés à cette démarche ont établi un programme d'actions mettant l'arbre au cœur de la gestion de ce bassin versant. Les différents partenaires utilisent cet élément du vivant comme un outil fondamental rendant de multiples services à tous les habitants et usagers de la vallée.

Liste des documents

DOCUMENT 1 : Le programme Re-Sources

Ce document présente le programme régional « Re-Sources » et ses objectifs.

DOCUMENT 2 : Contexte de l'Aire d'Alimentation de Captage (AAC) des puits de Chez Drouillard concernée par un programme Re-Sources

Ce document présente la zone de captage des eaux prioritaire de la commune de Barbezieux – Saint Hilaire.

DOCUMENT 3 : Carte du bassin versant du Trèfle

Ce document précise les caractéristiques du bassin versant du Trèfle et situe les zones de captage des puits de chez Drouillard au sein de ce bassin versant.

DOCUMENT 4 : Partenariats et plan d'actions

Ce document présente différents acteurs impliqués dans le programme « Re-Sources ».

DOCUMENT 5 : L'arbre : une diversité de formes pour une multitude de services

Ce document présente les milieux arborés d'un bassin versant et leurs différents rôles d'après une plaquette d'information du programme Re-Sources.

DOCUMENT 6 : Actions concrètes sur la zone prioritaire

Ce document présente des interventions effectuées sur les bords du « Trèfle » par différents acteurs locaux.

Traiter les consignes suivantes en vous aidant des différents documents et de vos connaissances

PARTIE 1 : Les enjeux de la gestion de la ressource en eau et de la biodiversité sur la zone de captage prioritaire de la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire.

- 1.1.** Identifier les enjeux majeurs concernant la zone de captage prioritaire de la commune de Barbezieux - Saint Hilaire.
- 1.2.** Présenter deux menaces liées aux activités humaines qui influent sur la qualité des eaux au sein du bassin versant du Trèfle.
- 1.3.** Préciser les rôles de quatre acteurs de votre choix impliqués dans le programme Re-Sources.
- 1.4.** Citer un exemple de politiques publiques qui a facilité la démarche d'acquisition foncière par la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire.
- 1.5.** Identifier trois fonctions bénéfiques de l'arbre pour les activités agricoles présentes sur la zone de captage prioritaire.
- 1.6.** Expliquer les intérêts écologiques de conserver la ripisylve du Trèfle.
- 1.7.** Justifier le choix d'aménagement cité dans l'article de presse « Des haies pour lutter contre la pollution de l'eau » : « on utilise la technique de plantation sur trois rangs en quinconce pour maximiser l'effet protecteur »
- 1.8.** Formuler une problématique de protection de la ressource en eau dans le bassin versant du Trèfle.

PARTIE 2 : Les choix de gestion des milieux naturels et de la faune à partir d'un cas particulier

2.1. Présenter, à l'aide d'un cas concret de votre choix, éventuellement en lien avec une expérience professionnelle vécue, une action visant à concilier préservation d'un espace naturel et activités économiques d'un territoire.

Indiquer notamment :

- Le contexte naturel et géographique, les acteurs, les aspects socio-économiques et réglementaires.
- Les enjeux et les objectifs de l'opération menée.

2.2. Préciser les choix de gestion mis en œuvre au regard du développement durable.

2.3. Discuter la pertinence de ces choix de gestion au regard du développement durable.

DOCUMENT 1

Le programme Re-Sources

En Nouvelle-Aquitaine, le programme Re-Sources mise en place par l'Agence de l'eau Adour Garonne et décliné partout dans la région, a pour enjeu d'assurer durablement la production d'eau potable pour les habitants de la Région.

Pour cela, les objectifs sont de :

- Reconquérir la qualité de la ressource pour une eau « naturellement » potable.
- Changer les pratiques, notamment agricoles.
- Promouvoir une agriculture durable.
- Impliquer l'ensemble des acteurs du territoire.

La mise en place de cette démarche est centrée sur les captages stratégiques classés prioritaires au titre du Grenelle de l'environnement, au regard de la mauvaise qualité de leurs eaux brutes vis-à-vis des nitrates et/ou des pesticides.

Source : « Qualité physico-chimique des eaux brutes des puits de Chez Drouillard année 2020 et 2021 » et « Grands prix Préservation des captages d'eau potable ; édition 2021; Office Français de la Biodiversité»

DOCUMENT 2

Contexte de l'Aire d'Alimentation de Captage (AAC) des puits de Chez Drouillard concernée par un programme Re-Sources

Situés au sud-ouest de la Charente, les puits de Chez Drouillard sont classés captages prioritaires. La commune de Barbezieux-Saint-Hilaire, propriétaire des captages, les exploite pour l'apport en eau potable de ses habitants.

La commune s'est engagée dès 2010 dans la démarche Re-Sources et pilote un programme d'actions pour la reconquête et la préservation de la qualité de sa ressource en eau.

L'Aire d'Alimentation de Captage (AAC) des puits de Chez Drouillard est située sur le bassin versant du Trèfle (rivière traversant l'AAC du Sud vers le Nord) lui-même inclus dans la zone Natura 2000 dénommée « Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents ».

Le territoire est situé dans une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 2 et dénommée « Haute vallée de la Seugne ».

Les deux puits captent l'eau de la nappe alluviale¹ du Trèfle.

Ainsi, les objectifs sur ce territoire sont :

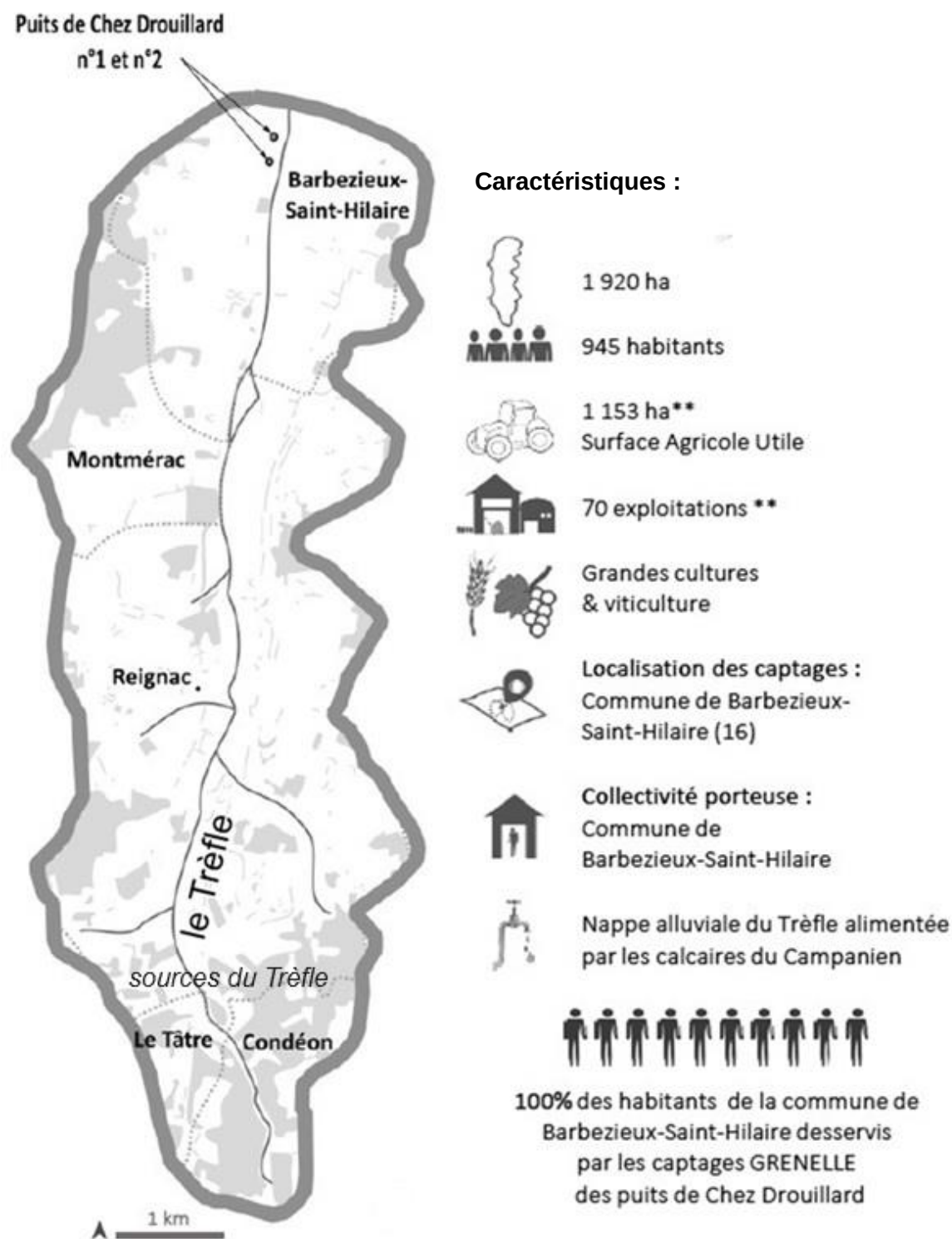
- la préservation de la ressource en eau pour l'alimentation en eau potable,
- la préservation des milieux aquatiques, des espèces et habitats d'intérêt communautaire
- la sensibilisation et l'accueil du public.

Source : Plaquette informative du programme Re-Sources

¹ Nappe d'eau souterraine qui accompagne le cours des fleuves et rivières

DOCUMENT 3

Le bassin versant du Trèfle



Source : « Qualité physico-chimique des eaux brutes des puits de Chez Drouillard (2020-2021) »

DOCUMENT 4

Partenariats et plan d'actions

Pour préserver la ressource en eau et la biodiversité, la commune, accompagnée dans sa démarche par le syndicat mixte départemental, Charente-Eaux, l'animateur Re-Sources pour ce site, a mis en place un plan d'actions dont l'acquisition foncière et le développement ou le maintien d'infrastructures agro-écologiques telles que les haies ou les ripisylves.

En 2015, sur les 1920 hectares du bassin, la dégradation des eaux était préoccupante par l'apport encore trop excessif d'herbicides sur les grandes cultures et les vignes, un manque de couvert végétal permanent des sols, ainsi qu'un dysfonctionnement du traitement des eaux usées domestiques.

Les élus de la commune ont décidé alors de mettre en place un budget alloué à l'acquisition foncière (achat de parcelles).

Depuis 2017, l'objectif stratégique est de maîtriser l'occupation des sols dans une zone dite prioritaire de 84 ha à proximité de la rivière, délimitée pour la préservation de la qualité de l'eau, des milieux et de la biodiversité.

Sur cette zone, la commune était déjà propriétaire de 12 ha situés dans le Périmètre de Protection Rapproché (PPR) du captage ; elle en a acquis 12 de plus, situés en bord du Trèfle.

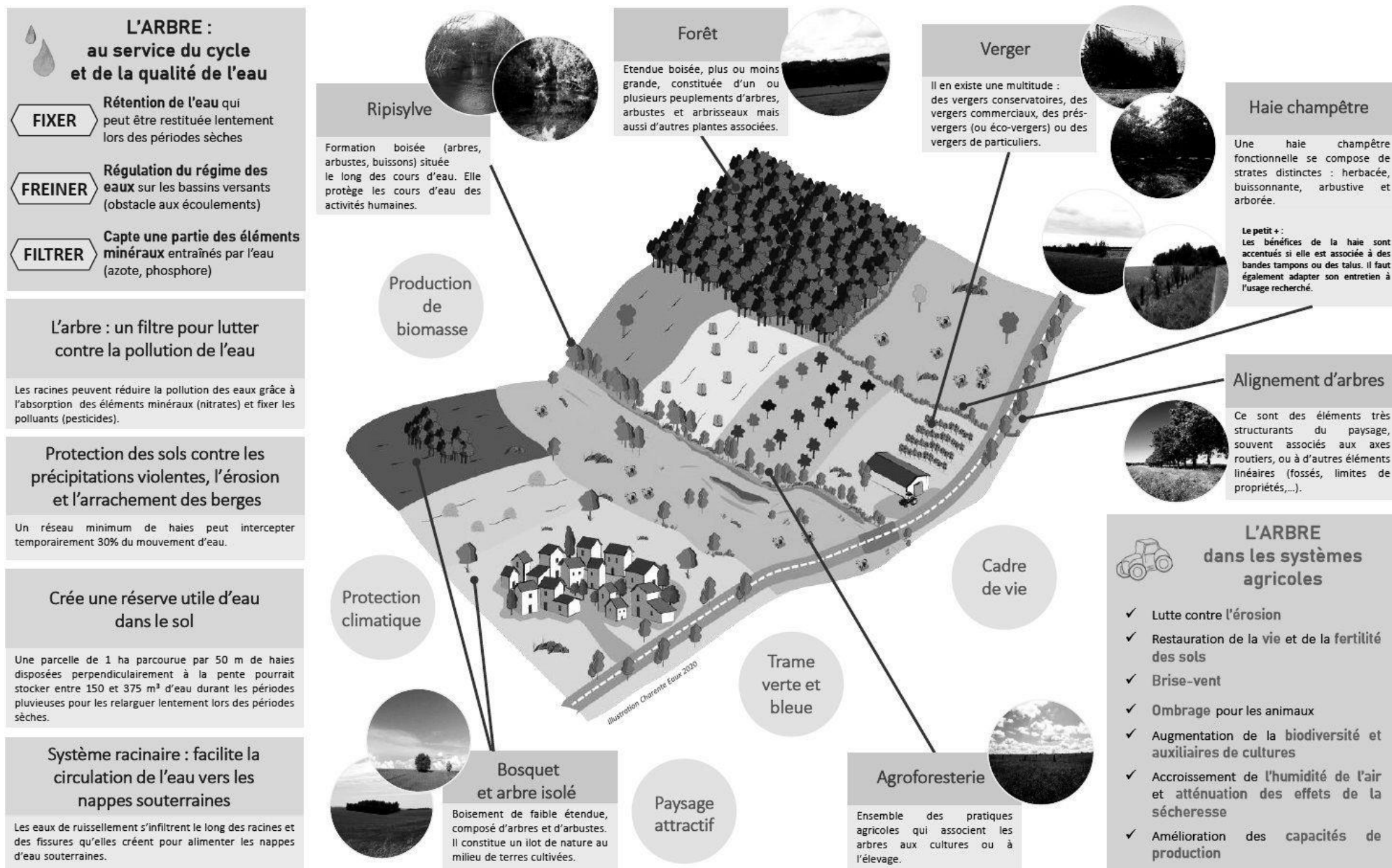
Les effets attendus de l'acquisition foncière sont, par exemple, l'installation d'exploitations certifiées agriculture biologique, la réimplantation et le maintien de prairies et de la ripisylve ainsi que la plantation de haies. Ces évolutions devraient entraîner une amélioration notable de la qualité de l'eau et de la biodiversité des habitats communautaires.

Des politiques publiques ont été mises en place. La SAFER¹ a facilité l'acquisition foncière par la commune. Le conseil départemental de la Charente a classé ce site en Espace Naturel Sensible et aide aux financements des plantations.

Le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Seugne (SYMBAS), dont la rivière « le Trèfle » est un affluent, est l'animateur du Site Natura 2000 « Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents ». Il organise et met en place des programmes d'actions pour préserver, restaurer et valoriser des milieux aquatiques tels que zones humides, ripisylves, ...

Document écrit pour les besoins de l'examen

¹ Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural. Elle permet à tout porteur de projet viable de s'installer en milieu rural.



DOCUMENT 6

Actions concrètes sur les parcelles acquises par la commune

Les terrains acquis par la commune ont été mis en gestion auprès de trois acteurs du territoire : le Centre Socio Culturel (CSC) du Barbezieux-Saint-Hilaire pour un atelier de maraîchage biologique, une exploitation agricole d'un lycée pour de la prairie de fauche et un éleveur pour du pâturage ovin.

Des actions y ont été menées, parmi lesquelles :

- La gestion de la ripisylve du Trèfle classée habitat d'intérêt communautaire « forêt alluviale de frêne et d'aulnes des fleuves médio-européens ».
- La plantation de haies pouvant bénéficier aux trois gestionnaires locaux cités plus haut.
- La plantation de fruitiers par une école primaire de la ville.

Les plantations ont été réfléchies avec Charente-Eaux pour maximiser les bénéfices sur la qualité de l'eau et avec Prom'Haies pour le conseil technique, le plan de financement et le choix des essences. Les gestionnaires des parcelles ont été associés afin que la localisation des linéaires plantés soit compatible avec leurs enjeux de production.

Source : « Convention de partenariat entre la mairie de Barbezieux – Saint-Hilaire et un lycée agricole » et « Plantation de haies ; commune de Barbezieux – Saint-Hilaire »

DOCUMENT 6 (suite et fin)

Des haies pour lutter contre la pollution de l'eau



Plus d'un kilomètre de haie a été planté autour d'une parcelle exploitée en bio par le CSC. DELPHINE LAMY

C'est aux abords d'une de ses nouvelles parcelles où le CSC va déménager l'ensemble de ses serres trop proches du Trèfle, qu'une classe de l'école Sainte-Marie et une autre de SEG PA du collège Jean-Moulin ont planté une haie sur plus d'un kilomètre. « On utilise la technique de la triple plantation en quinconce sur trois rangs pour maximiser l'effet protecteur », détaille François Condemine, technicien agroenvironnement à Charente Eaux.

Des essences locales sélectionnées avec soin par l'association Prom'Haies. Son technicien, Louis Boulanger, a animé la journée de plantation, journée qui a bénéficié de subventions du Département.

Source : Extrait d'un article du journal Sud-Ouest du 26/01/2023

Grille d'évaluation

L'Arbre au service de la préservation de la ressource en eau et de la biodiversité

Capacité C5 « Raisonner des choix de gestion des milieux naturels et de la faune »

Capacités intermédiaires	Critères d'évaluation	Consignes	Barème
C5.1 « Identifier les enjeux de gestion d'un site »	Repérage des éléments de contexte et des enjeux.	1.1 1.2. 1.3	/3
	Repérage des fonctions à enjeu pour un site.	1.1 1.2 1.5	/3
	Construction d'une démarche de problématisation.	1.2 1.3 1.4 1.5 1.6 1.7	/8
C5.2 « Envisager des choix de gestion des milieux naturels et de la faune »	Précisions des éléments de contexte d'un cas choisi par le candidat.	2.1	/3
	Analyse de la pertinence des choix réalisés au regard du développement durable.	2.2 2.3	/3